

Claude BRESSOLETTE – Augustin ROMÉRO – Albert ROUET, *L'ecclésiologie de communion. L'Opus Dei dans l'Église aujourd'hui*. Journée d'études à l'Église Saint-Pierre du Gros Caillou, Paris, 22 octobre 2002, Paris, Le Laurier, 2003, 55 pp.

À l'occasion du centenaire de la naissance de saint Josémaría Escriva, un colloque sacerdotal a été organisé le 22 octobre 2002, en l'église Saint-Pierre du Gros Caillou. Les trois exposés présentés pendant ce colloque ont été rassemblés dans ce livre.

Dans le premier exposé (« L'ecclésiologie de communion et l'Opus Dei : une clé de lecture »), Mgr Claude Bressolette, recteur de l'Institut Catholique de Toulouse, présente la notion de communion tel qu'elle est utilisée dans les documents du Concile Vatican II, et, à partir de cette notion, il explique l'appel universel à la sainteté. Il montre ensuite pourquoi Josémaría Escriva, en raison d'une grâce divine particulière, a été un précurseur de cette affirmation ecclésiologique essentielle dans la constitution dogmatique *Lumen Gentium*.

Le deuxième exposé (« La vocation du prêtre à la sainteté ») a été réalisé par Mgr Augustin Roméro, vicaire judiciaire de l'Archidiocèse de Paris. Après avoir rappelé que le prêtre a, en raison de sa consécration sacerdotale, le devoir tout particulier de rechercher la sainteté, il analyse le contenu de l'expression « spiritualité sacerdotale », dont il distingue trois aspects : le service ministériel (sacrements, liturgie des heures, annonce de la Parole), la vie de piété (centrée sur la Sainte Messe) et un style de vie pleinement sacerdotal.

La troisième et dernière intervention (« Le laïcat dans l'Église ») a été réalisée par Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers. Il montre que l'ecclésiologie de saint Paul se fonde sur la notion de baptême. À partir de cette observation, il explique que le sacerdoce assume, dans l'Église, une fonction de service hiérarchique envers tout le peuple chrétien.

Les trois interventions ont un caractère théologique et canonique qui facilite la compréhension de la structure ecclésiale ordre-laïcat. Elles s'appuient sur des documents conciliaires et se terminent par des conclusions pleines d'espérance pour l'Église qui commence son parcours dans le III^{ème} millénaire.

Pierre Jourdan